

Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit?

Pourquoi ce constat d'un décalage entre les paroles proférées, censées exprimer les pensées, et les actes qui s'ensuivent? Hypocrisie? Mauvaise foi? Ce décalage manifeste un désaccord de soi à soi, pour une personne, et perturbe la relation à l'autre puisqu'il en résultent un manque de confiance, une méfiance voire une défiance et une hostilité.

Il existe des paroles qui sont en elles-mêmes des actes (en dehors de l'acte de parler), analysées par John Austin dans son livre "Quand dire c'est faire". Cette parole performative réalise ce qu'elle annonce. Le modèle parfait en est la parole divine: Dieu dit "Que la lumière soit!" et la lumière fût (Ancien Testament. Genèse). Mais cette parole existe aussi dans les sacrements, "je te baptise", ou dans des circonstances particulières: "je te pardonne", "je vous déclare mari et femme", lors d'un mariage. Il en résulte que ces personnes sont baptisées, pardonnées, mariées. La sentence d'un juge rend l'accusé innocent ou coupable. Ces paroles toutefois sont en lien avec un contexte social, hors duquel elles sont inopérantes; elles peuvent dépendre aussi de l'intention, de l'authenticité de ces actes de paroles.

Les pharisiens, fustigés dans les Évangiles, "disent et ne font pas", lient de pesants fardeaux pour les autres et ne les soulèvent pas eux-mêmes. Il ne sert à rien de proférer des paroles si elles ne sont suivies d'actes qui les mettent en oeuvre. L'intérêt de la réflexion et de la parole pour un philosophe réside dans leur mise en pratique pour la conduite de sa propre existence.

La parole, très largement répandue à travers les réseaux sociaux, n'est-elle pas décalée avec la réalité? Bien que pensant "faire les choses" n'est-elle pas finalement dans l'irréel? Le dialogue, la discussion, fondements de notre démocratie basée sur la liberté d'expression, semblent avoir été privés de toute efficacité du côté du "peuple", tandis que la parole des dirigeants se heurte à un manque de confiance, qualifiée de mensongère, opportuniste, peu cohérente. Des paroles sont exprimées mais ne font pas corps.

Longtemps, les actions étaient menées par les "intellectuels" dont la parole était "engagée", l'acte étant en relation avec cette parole qui engage. Si tel n'était pas le cas, la parole était discréditée, et la personne peut être taxée d'immoralité. La parole doit être sincère, ce qui apparaît difficile dans le domaine politique (exemples des campagnes électorales, des promesses...).

D'où la crise de la démocratie "représentative" qui semble avoir fait disparaître la recherche du "bien commun", de même que la réelle responsabilité des hommes politiques face à leurs actes. Le parlement parle, mais non pas au nom des gens. La parole des "élites" est dévalorisée, présentée soit comme moralisatrice, soit comme "technique de la pensée", construction abstraite souvent incompréhensible pour les autres. Une analyse infra verbale d'un discours présidentiel a montré la dissonance entre ce discours et l'émotionnel du président apparemment impassible; ses mains posées sans bouger pour ne rien trahir démentaient ses paroles.

Les paroles seules, sans les actes, n'imposent pas le respect. La notion même d'"intellectuel" n'est plus utilisée -et ceux qui peut-être proposent des solutions ne sont pas lus. La parole est facilement "récupérée", les épouvantails de l'extrême droite, du populisme, ou de l'extrême gauche sont utilisés pour faire peur. Mais les injonctions, les normes -au nom du bien-être- du despotisme doux dont parlait Tocqueville apparaissent maintenant contradictoires, changeantes, contraires parfois à l'exigence écologique par exemple. Référence à Pablo Servigne : il faut proposer un nouvel horizon, et ce malgré, voire à cause des catastrophes annoncées, et agir en conséquence.

Notre société, gauloise, favorisait la tradition orale basée sur l'honneur et la parole, tandis que les anglo-saxons se fondaient sur l'écrit et le signé, créant une société de contrat, ne croyant pas à la seule parole. Qu'est-il advenu de l'honneur et de la parole donnée?

Les groupes de parole, qui ne sont plus relayés par des formations politiques ni par des syndicats, se sont retrouvés sur les réseaux sociaux. Paroles suivies récemment des actes de mobilisation des "Gilets jaunes". Ne paie-t-on pas "20 ans de paroles sans action", de rupture de plus en plus nette entre les "élites" et la réalité de la vie quotidienne? La symbolique du gilet jaune, utilisé pour se rendre visible sur

la route, notamment en cas de détresse ou de danger, s'allie à la symbolique du rond-point, nouveau rempart, où le sens interdit signifie le blocage, à l'image de la parole bloquée; symbole aussi de l'utilisation aléatoire de l'argent public, mais devenu, par les actions des "Gilets jaunes" un nouveau lieu d'échange, de parole, de lien social voire de convivialité (malgré les débordements et les accidents). Nous assistons à une "libération de la parole", parfois aussi débordante, terme qui avait été utilisé déjà en 1968. Parole "récupérée" par les mouvements d'extrême droite? Ou agitation d'épouvantails pour tenter de la décrédibiliser?

Malgré une profusion de paroles et une grande liberté apparente, il semble finalement difficile de se faire entendre, et de se représenter un futur possible et réalisable. Une forme de censure est constatée (cas de M. Onfray à Caen par exemple), et les possibilités de diffusion de propositions concrètes sont assez restreintes pour le plus grand nombre. La discussion sur certains sujets d'ordre moral ou sociétal (avortement, mariage pour tous, laïcité...) ne peut se poursuivre dans notre société en dehors de la pensée admise et ne permet aucune ouverture. Certes Internet a-t-il fait entrer le savoir dans toutes les maisons, mais aussi les algorithmes qui font remonter les informations les plus recherchées. En ce sens Internet apparaît aussi comme véhiculant la loi du plus fort, la loi de l'argent. Comment faire pour ne pas "se laisser avoir" par ce système de communication, pour agir en sorte que nos pensées guident nos actions et non pas les injonctions du marché par exemple?

L'exemple est pris de la difficulté pour un maraîcher local de vendre ses produits face au grand marché qui vient de Rungis; la loi entrave sa possibilité d'action. Ecrite, éloignée des territoires, la loi peut empêcher les actes - au lieu de simplement les réguler - et dévaloriser la parole (priorité de la consommation locale, dans notre exemple).

Quelles sont les limites de la parole et des actes? Un Président qui twitte s'exprime-t-il, agit-il ? Il s'agit d'une parole officielle puisqu'il donne son nom, s'engage diplomatiquement et se situe peut-être dans le domaine de la négociation. Mais il ne s'agit pas vraiment d'un acte (exemple de D.Trump voulant faire un contrat avec la Chine...). Le twitt vient à soi dans l'immédiateté; il ne se situe pas dans le domaine de la réflexion mais plutôt du calcul voire de la provocation, en tout cas de la communication, au sens souvent péjoratif du terme; pendant ce temps les choses importantes ne sont pas dites ("enfumage").

La parole fait-elle bouger les choses? Ou plutôt les actes violents qui attirent davantage les médias? Les manifestations pacifiques, les discussions sont aussi des façons d'exister, de manifester sa présence, d'aller à la rencontre des autres qui, peut-être, ne seraient jamais venus à la périphérie des villes par exemple. La parole exprime alors une injustice sociale jusque là non dite.

Devrait-on s'habituer à être pauvre (apprendre à cuisiner par exemple et y consacrer plus de temps, plutôt que de privilégier d'autres activités; question du rapport au temps et au temps "libre" dans notre société)? Y a-t-il un dialogue possible, suivi d'actes, entre les gens mécontents voire malheureux et les politiques au pouvoir? Faut-il un coup de semonce (vote extrême droite) ou l'arrivée d'un pouvoir fort sur le mode bonapartiste: un petit nombre d'exécutants est plus efficace pour mener des actions (réformes par ex.)? Mais ce petit nombre peut-il penser seul ce qui sera le bien pour tous les autres, malgré eux? Inspiration monarchiste, pouvoir arbitraire? La démocratie ne permet pas que l'action politique soit menée sans l'accord d'une majorité des citoyens concernés.